

# Info-Transfert

## Bulletin sur le transfert de ferme au Québec

Une nouvelle politique de développement rural en liaison avec une politique d'installation des jeunes agriculteurs doit être privilégiée. Cela implique de moduler davantage pour l'avenir un dispositif d'aides, de prêts et de formations.

Cristian Patria  
France

### Sommaire :

- ? Une politique d'intégration des jeunes en agriculture. Un chantier de travail est à l'œuvre depuis un an.
- ? Les barrières à l'entrée et à la sortie du métier d'agriculteur. Le rôle des actifs agricoles est considérable.
- ? La multifonctionnalité de l'agriculture est au cœur des débats sur le développement et la transmission des exploitations agricoles en Europe.

### Un mot de l'équipe de rédaction

Il apparaît certain que le Québec vient de franchir un pas majeur dans la connaissance et la compréhension des problématiques relatives à l'établissement en agriculture et au transfert de ferme en mettant en chantier une *Politique d'intégration des jeunes en agriculture*.

Après les États-Unis et l'Europe, le Québec se donne les moyens et les ressources pour identifier les principaux problèmes inhérents au transfert de la ferme. Parmi ces problèmes, il faut compter avec le gonflement très rapide des actifs agricoles au Québec. En fait, la tendance est présente partout au Canada, mais c'est au Québec qu'elle est la plus prononcée. Nous présentons dans ce numéro d'Info-Transfert un court article sur l'évolution des actifs agricoles dans l'ensemble du Canada, entre 1995 et 1999.



Mais la mise en œuvre de la *Politique d'intégration en agriculture* ne pourra répondre à toutes les questions. En fait, le Québec tarde à engager une réflexion de fond tant sur le rôle de l'agriculture que sur celui des agriculteurs et agricultrices dans la société globale. De plus en plus, on demande aux agriculteurs d'être garants de la production agricole, de la protection de l'environnement et, tacitement, de maintenir le paysage rural dans l'état actuel. Or, toutes ces actions ont des coûts qui doivent être supportés dans une société. En Europe, le débat touchant le partage de ces coûts s'est engagé autour de la question de la multifonctionnalité de l'agriculture, c'est-à-dire les trois grands rôles de l'agriculture aujourd'hui. Nous présentons dans ce numéro un article qui relate les grandes lignes de ce débat et comment, chez nos voisins américains, la multifonctionnalité est reçue.

Dans ce numéro :

Le mot de la rédaction.	1
Une politique d'intégration des jeunes en agriculture.	1
Les actifs agricoles: un défi à l'établissement en agriculture.	2
La multifonctionnalité de l'agriculture.	3
Les actifs agricoles (suite).	4

### Une Politique d'intégration des jeunes en agriculture

En juin 2000, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation annonçait la mise en place des premières assises d'une *Politique d'intégration des jeunes en agriculture* (PIJA). Pour se faire, la somme d'un million de dollars a été mise sur la table afin de favoriser le développement

d'initiatives et de recherches visant à alimenter la réflexion sur quatre axes en particulier. Ces quatre axes sont : 1) l'accès à la propriété, c'est-à-dire les principales barrières à l'entrée des jeunes en agriculture, le financement et les formules d'établissement

(Suite page 2)

## Une Politique d'intégration (suite...)

ment, etc.; 2) l'encadrement technique, soit tout ce qui touche le service-conseil comme les syndicats de gestion ou les centres régionaux d'établissement en agriculture; 3) la formation, à savoir les problèmes liés à la fréquentation scolaire, le décrochage scolaire et la diplomation en formation agricole; 4) la valorisation de la profession, soit essentiellement le rehaussement de l'image de l'agriculture. Un comité directeur formé, entre autres, de représentants du MAPAQ et de représentants de la relève agricole, a pour mission de coordonner les travaux qui seront effectués dans le cadre de la PIJA. Présentement, de nombreux projets de e-

cherche et initiatives pratiques ont pris forme depuis l'annonce officielle du début des travaux du comité directeur. Parmi les problématiques identifiées comme importantes, on note le manque de planification de la retraite et du transfert de la ferme, l'écart entre la valeur marchande et la valeur économique de la ferme, le manque de planification en regard des besoins d'établissement, l'accès à du capital et à des produits financiers adaptés, l'équité familiale entre les générations dans le cadre d'un transfert de ferme. Les premiers résultats de ces travaux et initiatives seront connus en 2002.



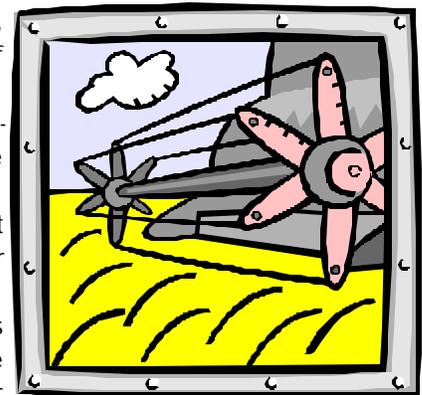
## Les actifs agricoles: un défi à l'établissement en agriculture

Les actifs agricoles ont connu une hausse dans toutes les provinces canadiennes. Pour l'ensemble du Canada, l'actif agricole moyen se chiffrait à 733 983 dollars en 1995; ce montant est passé à 777 249 dollars en 1997 et à 896 013 dollars en 1999, soit des augmentations respectives de 5,9 % et de 15,3 %. Si en certaines provinces l'actif moyen croît lentement entre 1997 et 1999, comme en Saskatchewan ou en Colombie-Britannique, les choses se passent différemment pour d'autres provinces comme le Québec, où la hausse de l'actif moyen durant cette période a été de 35 %, et dans les Maritimes où la hausse a été de 23,4 %. En fait, c'est le Québec qui a enregistré la plus forte hausse des actifs agricoles entre 1997 et 1999, ces actifs passant de 693 564 à 935 528 dollars.

À eux seuls, les terres et les bâtiments représentent 50 % de l'actif total des fermes canadiennes, suivis par les machines et le matériel agricoles (17 %), et le quota (12 %). Une ventilation par provinces indique que les éléments de l'actif varient substantiellement selon que l'on retrouve ou non une forte concentration des productions

contingentées dans ces provinces. Par exemple, en Saskatchewan, au Manitoba et en Alberta, le quota ne représente respectivement que 1 % et 4 % du total de l'actif agricole dans ces provinces. Au Québec et dans les Maritimes, ce taux grimpe respectivement à 31 % et 20 %. En s'appuyant sur les données de Statistique Canada pour 1996, on peut établir que les agriculteurs âgés de 55 ans et plus, donc ceux susceptibles de prendre leur retraite entre 1997 et 2005, possèdent une bonne part de l'actif total. En Ontario, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique, c'est plus de 30 % de l'actif total qui est détenu par ce groupe d'âge. Au Québec, seulement 18,6 % de l'actif total est détenu par le groupe des agriculteurs âgés de 55 ans et plus. Une des principales raisons qui explique le faible montant de l'actif global détenu par les agriculteurs âgés de 55 ans et plus est la moyenne d'âge très basse des agriculteurs québécois, soit 45 ans.

*Au Québec, seulement 18,6 % de l'actif total est détenu par le groupe des agriculteurs âgés de 55 ans et plus.*



(Suite page 4)

## La multifonctionnalité de l'agriculture

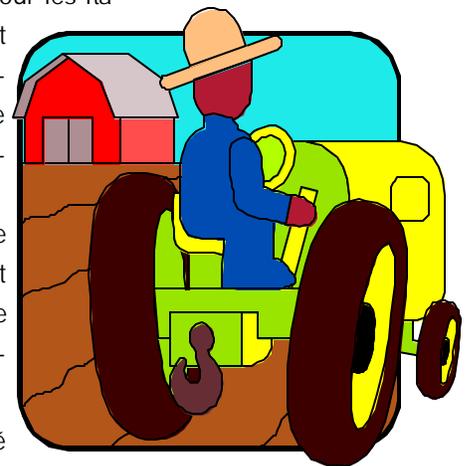
L'agriculture européenne s'inscrit depuis longtemps dans un cadre très structuré régi par la Politique agricole commune (PAC) et différentes règles édictées par le Parlement européen. Parmi les idées maîtresses qui ont cours quant à l'avenir de cette agriculture, on note celle de la multifonctionnalité. Comme le souligne un document de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, il n'existe pas encore de définition du concept de multifonctionnalité qui fassent l'unanimité, mais plusieurs pays orientent déjà en bonne partie leurs politiques agricoles dans cette optique. Parmi ces pays, la France constitue un chef de file en matière de réflexion et d'actions en faveur d'une approche multifonctionnelle de son agriculture. L'État français s'est engagé très avant dans cette voie et a organisé la plupart de ses politiques agricoles et de développement rural en tenant compte des différentes fonctions de l'agriculture. En ce qui concerne plus particulièrement le développement, le maintien et la transmission des exploitations agricoles, la France a mis sur pied en 1999 les Contrats territoriaux d'exploitation qui sont une mise en œuvre concrète de la multifonctionnalité de l'agriculture.

Le caractère multifonctionnel de l'agriculture s'inscrit dans un débat où deux visions de l'agriculture s'affrontent, soit une agriculture qui tente de prendre en compte des préoccupations sociales et environnementales dans l'ensemble de ses activités et une agriculture qui vise essentiellement des résultats économiques. Cette divergence de vue s'est manifestée, entre autres, dans les débats lors du dernier congrès mondial des jeunes agriculteurs qui s'est tenu, en 2000, dans l'état de la Floride. Alors que les délégués européens souhaitaient discuter de

l'agriculture multifonctionnelle et familiale, c'est-à-dire l'idée que *la terre n'est pas seulement un outil de production, mais un facteur de vitalité du monde rural*, les délégués américains ont plutôt choisi de traiter de *l'élite agricole mondiale et des effets extraordinairement positifs du libre-échange et l'intérêt des biotechnologies, qui sont un outil indispensable*. En fait, comme l'a souligné un jeune agriculteur américain : *la multifonctionnalité, on ne comprend pas ce que ça signifie. Pour nous autres, Américains, il faut des concepts tangibles et pratiques*. Même au sein de la communauté européenne, la multifonctionnalité est perçue différemment selon les pays. Lors d'une rencontre du Conseil européen des jeunes agriculteurs, les délégués autrichiens voyaient dans la multifonctionnalité l'idée de pluriactivité dans son sens large, à savoir que dans ce pays, l'agriculteur peut être à ses heures pompier volontaire ou guide de montagne en été et moniteur de ski en hiver. Pour les Italiens, la multifonctionnalité est entendue comme une diversification de l'agriculture en termes de tourisme rural et de développement de produits du terroir. Au Royaume-Uni, c'est l'aspect de conservation de l'environnement et de pérennité de la culture rurale qui se dégage du concept de multifonctionnalité de l'agriculture.

Le Québec n'est pas encore entré dans le débat sur la multifonctionnalité, mais avec les responsabilités de plus en plus lourdes qui pèsent sur les agriculteurs, notamment en termes d'environnement, on peut penser que ce débat devrait avoir lieu à plus ou moins brève échéance.

*Le caractère multifonctionnel de l'agriculture s'inscrit dans un débat où deux visions de l'agriculture s'affrontent, soit une agriculture qui tente de prendre en compte des préoccupations sociales et environnementales dans l'ensemble de ses activités et une agriculture qui vise essentiellement des résultats économiques.*





#### Équipe de rédaction

Raymond Levallois  
Diane Parent  
Jean-Philippe Perrier  
Jacques Tondreau

Téléphone : (418) 656-2131, poste 2395  
Télécopie : (418) 656-2480  
Messagerie : Jacques.Tondreau@agl.ulaval.ca

Une équipe à votre service

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB  
[HTTP://WWW.AGRIGESTION.CA/](http://www.agrigestion.ca/)

**Vous avez des commentaires ou des témoignages à nous livrer, n'hésitez pas et laissez-nous un message sur notre site WEB.**

Agri-Gestion Laval, un groupe de recherche et d'extension de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval, existe depuis plus de 25 ans. Chaque membre de l'équipe est un professionnel du secteur de l'agriculture ou de l'informatique. Agri-Gestion offre une variété de produits et de services de qualité qui s'adressent aussi bien aux agriculteurs qu'aux conseillers agricoles.

Sa mission principale est de contribuer au développement de la gestion agricole au Québec. Les recherches, les services adaptés aux besoins et la conception d'outils informatisés de gestion visent à amener les agriculteurs à gérer plus efficacement leur entreprise.

Pour mener à bien sa mission, Agri-Gestion Laval collabore avec des intervenants du milieu : le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, les syndicats de gestion, l'Union des Producteurs Agricoles, les clubs agroenvironnementaux, ainsi que bien d'autres.

## Les actifs agricoles (suite)

L'augmentation des actifs agricoles n'est pas sans effets sur l'augmentation de la dette moyenne des agriculteurs. Comme dans le cas de l'actif moyen, toutes les provinces ont enregistré une hausse significative de la dette moyenne agricole.

Dans l'ensemble du Canada, cette dette se chiffrait à 113 465 dollars en 1995, à 130 822 en 1997 et à 163 112 dollars en 1999, soit des augmentations respectives de l'ordre 15,3 % en 1997 et de 24,7 % en 1999. Ce sont les Maritimes (39 %) et le Québec (36 %) qui ont connu la plus forte hausse de la dette moyenne par exploitation agricole entre 1997 et 1999, suivis par le Manitoba (28 %), la Saskatchewan (23 %), l'Ontario (21 %), l'Alberta (21 %) et la Colom-

bie-Britannique (11 %). Ce sont les fermes ovocoles (les œufs) et les fermes porcines (77 % chacune) qui ont accusé la plus forte hausse de la dette moyenne entre 1997 et 1999. Les fermes laitières ont pour leur part enregistré une hausse de la dette moyenne de l'ordre de 39 %.

Tant l'augmentation de l'actif moyen que celle de la dette moyenne par ferme constituent des barrières plus importantes à l'entrée des jeunes en agriculture, mais aussi à la sortie des agriculteurs âgés. De nombreux intervenants du monde agricole reconnaissent qu'il y a un problème majeur dans le gonflement rapide de l'actif et de la dette agricole.

